

 <b>CENTRE HOSPITALIER LAVAL</b>	<b>PROFIL DE POSTE</b>	<b>Direction des soins</b> DSIMTR/	
	Date d'application : Mai 2025	Page 1/3	Indice de révision n°1
<b>INFIRMIER Jour</b> <b>Hospitalisation Conventionnelle, Chirurgie Générale, Viscérale et Gynécologique</b> <b>Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE</b>			

### POSITION DANS LA STRUCTURE

**Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :**

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Soins et par délégation sous du cadre paramédical du pôle, et du cadre du service.

**Liaisons fonctionnelles :**

- les chirurgiens, les anesthésistes, les médecins des autres spécialités de garde
- les IDE, AS, ASH et les secrétaires médicales du service
- les brancardiers
- les diététiciens
- les kinésithérapeutes
- les soignants des autres unités, notamment du bloc opératoire, de la salle de réveil, du service de réanimation et des consultations de chirurgie
- le personnel du laboratoire, de la pharmacie, de la radiologie, le personnel de la cuisine et de la lingerie
- les services sociaux (assistantes sociales...)

**Secteur d'activité :** Chirurgie Générale et Viscérale, Chirurgie Gynécologique, Pôle Chirurgie

**Présentation du service :**

Le service se situe au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment Sud du centre hospitalier de Laval, Unité 2.

Il peut accueillir 19 patients

- soit en chirurgie programmée
- soit en urgence.

Le service reçoit des patients de tout âge relevant de chirurgie générale, viscérale et gynécologique, y compris cancérologie, chirurgie endocrinienne

**Horaires de travail :**

Conformément au guide du temps de travail du CHL, le planning est élaboré par roulement sur 7 semaines, Travail du Lundi au Dimanche selon roulement avec 1 weekend travaillé sur 2 et 1 Férié travaillé sur 2 sauf situation exceptionnelle imposant une continuité des soins. Le planning est à repos variable.

Principaux horaires : 6h15-13h44 (P matin)

8h-16h05 (J)

13h31-21h (S soir)

Les absences sont réalisées en concertations avec le cadre de santé et les IDE positionnés sur l'ensemble du service.

La solidarité entre les professionnels est un élément essentiel à la continuité et à la qualité de prise en charge des patients. En lien avec la charge en soins, un changement d'affectation temporaire et provisoire peut s'effectuer selon les nécessités de services.

### MISSIONS DU POSTE

**L'infirmier est tenu de :**

- Participer à l'accueil, à l'information du patient et de ses proches,
- Dispenser des soins techniques spécifiques (drainages...) dans le respect des protocoles
- Préparer et vérifier le dossier patient en complétant une check-list avec le départ pour le bloc opératoire,
- Participer à la surveillance de l'équilibre alimentaire, veiller au respect des consignes médicales en matière de régime et contrôler les prises de poids
- Réaliser des activités éducatives et pédagogiques des patients hospitalisés notamment pour ceux porteurs de stomie
- Accompagner le patient selon le protocole RAAC (Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie)

 <b>CENTRE HOSPITALIER LAVAL</b>	<b>PROFIL DE POSTE</b>	<b>Direction des soins</b> DSIMTR/	
	Date d'application : Mai 2025	Page 2/3	Indice de révision n°1
<b>INFIRMIER Jour</b> <b>Hospitalisation Conventionnelle, Chirurgie Générale, Viscérale et Gynécologique</b> <b>Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE</b>			

- Tracer, évaluer et prendre en compte le risque de Douleur et appliquer les protocoles associés
- Accompagner et soutenir psychologiquement des patients et leurs familles au cours de maladie chronique et évolutive
- Connaître les différents logiciels utilisés dans le service (GAM, DPI Sillage, REFERENCE, Intranet, ...)
- Gérer les commandes de pharmacie (réalisées sur Magh2), les dispositifs médicaux et s'assurer des péremptions

#### **Particularités du poste**

- Service pluridisciplinaire et différentes prises en charge
- Turn-over importants des patients
- Autonomie et rigueur dans l'organisation de son travail avec le respect des protocoles
- Participation et implication à des groupes de travail (CLAN, CLIN, CLUD) et à différentes instances
- Acceptation de responsabilités dans des missions transversales (réfèrent en hygiène, douleur, ...)
- Travail en collaboration dans le pôle
- Auto remplacement équipe de nuit/équipe de jour,
- Travail à temps plein possible pour les agents à temps partiel en l'absence de collègue(s)
- Port de bijoux est interdit (y compris l'alliance)

#### **COMPETENCES REQUISES**

##### **Compétences organisationnelles :**

- Maintien d'une polyvalence professionnelle au regard de remplacements ponctuels dans d'autres unités de soins,
- Adaptabilité aux exigences de travail en équipe pluridisciplinaire : faire face à l'absentéisme non programmé, à l'urgence et à la charge de travail supplémentaire en résultant
- Souplesse au niveau du planning et des horaires de travail,
- Qualité d'organisation, de ponctualité et de rigueur dans la gestion des missions affectées à l'infirmier
- Sens des responsabilités.

##### **Compétences pédagogiques :**

- Partage et transmissions de savoirs,
- Actualisation des connaissances professionnelles par le biais de participation aux formations,
- Restitution des formations individuelles et/ou collectives aux équipes soignantes,
- Capacités à encadrer des étudiants IDE et des nouveaux agents.

##### **Compétences relationnelles :**

- Discrétion et respect du secret professionnel,
- Capacité d'écoute, ouverture d'esprit tant envers les personnes soignées et leurs familles qu'envers l'ensemble des acteurs du soin,
- Respect de l'intimité de la personne.

#### **La formation et/ou les qualifications requises**

##### **Qualification :**

Diplôme d'Etat Infirmier

##### **Pré requis demandés :**

- Connaissance élargie des prises en charge chirurgicales (chirurgie viscérale, chirurgie générale et chirurgie gynécologique),
- Bonne connaissance de l'institution, des disciplines et des divers intervenants médicaux
- Autonomie professionnelle
- Attitude bienveillante à l'égard des patients et des partenaires de travail

 <b>CENTRE HOSPITALIER LAVAL</b>	<b>PROFIL DE POSTE</b>	<i>Direction des soins</i> DSIMTR/
	Date d'application : Mai 2025	Page 3/3 <span style="float: right;">Indice de révision n°1</span>
<b>INFIRMIER Jour</b> <b>Hospitalisation Conventionnelle, Chirurgie Générale, Viscérale et Gynécologique</b> <b>Pôle ANESTHESIE CHIRURGIE</b>		

**Formations professionnelles :**

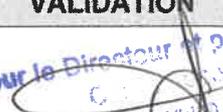
- AFGSU 2
- Hygiène hospitalière
- PRAP
- Gestion de la douleur

**RISQUES PROFESSIONNELS**

- Risque d'AES (accident lié à l'exposition au sang)
- Risque de troubles musculo-squelettiques
- Stress lié aux sollicitations multiples

**TEXTES DE REFERENCES SPECIFIQUES**

Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession infirmier,  
 Décret n°93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières,  
 Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé,  
 Arrêté du 31 mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments...

REDACTION	VALIDATION
A. LEDUC, CSS Pôle Chirurgie	S. LETENDRE,  Directeur des soins, Coordonnateur général 
Le 24/05/25	Le

